

<p>Compte rendu de la réunion de l'atelier citoyen "Transports publics, voirie et circulation" du 26/11/2010</p>
--

**Présents**

*Collège des habitants* : Karima Beraboukh, Carole Bougnasiri, Mairie-France Bridier, Saura Diawara, Marcel Dumesnil, Kumar Jaya, Arlette/Michel Palazot, Dominique Ringressi, Nicole Vailissant

*Collège des associations* : Comité des fêtes - Bernard Boulon, Arc en ciel - Luc Prudhomme

*Collège des élus* : Alexandre Bergh, Conseiller municipal, en charge de la démocratie locale, Sophie Darteil, Maire-adjointe à l'éducation, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays, Eric Alligner, Conseiller municipal, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays

*Collège des personnes ressources* :

*Transporteurs « Les Courriers de l'Ile-de-France »* - Marie-Claire Desenfant, Mohamed Ghodbane, *Communauté d'agglomération Plaine de France* - David Malet

*Mairie de Tremblay-en-France* : Sébastien Becq, chargé de mission Développement durable, Division Développement durable et action territoriale ; Florence Speth, directrice de la Division Voirie et infrastructures ; Isabelle Goutmann, Directrice de la Division Démocratie Locale ; Rosica Tomova, chargée des Conseils de quartier, Division Démocratie Locale

\*\*\*\*\*

Monsieur A. Bergh a rappelé les enjeux et les avancées de la démocratie participative à l'échelle de la ville, par la mise en place des Conseils de quartier.

Au Vieux-Pays, une décision a été prise de constituer des ateliers citoyens, de manière à travailler plus concrètement sur chaque question importante pour la vie du quartier.

Cette première réunion de l'atelier « Transports publics, voirie et circulation » permet de faire le bilan des réponses apportées aux questions soulevées lors de la réunion du 11 octobre et d'examiner, avec les services compétents, les problèmes restant à traiter.

**Transports publics**

**Desserte du collège Ronsard**

En réponse à la demande de retarder l'heure de départ pour éviter une trop longue attente devant le collège, les nouveaux horaires ont mis en place depuis le 4 novembre 2010 avec un ramassage à 7h40 au lieu de 7h25. Ces horaires doivent permettre aux élèves d'arriver à l'heure pour les cours et de ne plus stationner devant l'établissement pendant une quinzaine de minutes avant l'ouverture des portes. Cette disposition a nécessité la suppression de la desserte du centre-ville.

**Desserte du lycée L. de Vinci**

Après vérification des horaires de passage du T'Bus, il a été convenu que les horaires seront également modifiés en décembre, sur le samedi matin et le midi en semaine, afin de correspondre

davantage aux horaires d'entrée et de sortie des cours : création d'une nouvelle course le matin à 8h10. Bien que le bus de 12h25 ait été décalé à 12h35, la sortie des cours est parfois trop tardive. Mme Darteil et Mme Bougnasiri sont chargées de contacter la direction du lycée pour obtenir que l'heure de sortie soit bien à 12h30.

Les parents d'élèves disent leur satisfaction sur ces ajustements qui vont grandement les soulager.

#### Desserte du quartier

Par ailleurs, la desserte régulière de la ligne 619 et du T'Bus ne satisfait pas les besoins des habitants, car la fréquence des bus n'est selon eux pas toujours uniforme. Bien qu'elle soit coordonnée et cadencée à un rythme de 30 minutes pendant la semaine, les habitants considèrent que cette fréquence est insuffisante le soir et le week-end.

Mme Darteil précise qu'une enquête permettant d'analyser les déplacements et les besoins va être lancée par la ville de manière à élaborer les réponses de transport les plus adaptées.

Le président de l'association Arc en Ciel signale que le problème de desserte ne concerne pas que les habitants du Vieux -Pays mais aussi ceux qui, résidant ailleurs, travaillent au Vieux-Pays et que cela peut constituer un frein au recrutement. Des habitants se demandent s'il ne serait pas possible d'ouvrir le service de bus Filéo, aujourd'hui réservé aux employés de l'aéroport, aux salariés qui, travaillant au Vieux-Pays, pourraient faire le chemin inverse.

#### Aménagement de la voirie

De nombreuses questions ont été posées concernant les projets de réaménagement de la voirie, notamment en ce qui concerne la rue J. Guesdes et la route de Roissy.

Réfection de la rue J .Guesdes : il s'avère plus judicieux qu'elle soit réaménagée après l'achèvement des projets de construction dans la zone, car ces chantiers abîmeront inévitablement la voirie.

Route de Roissy (RD 88): Il est souligné que c'est une route départementale que la ville de Tremblay souhaite transformer en voirie communale. A heure actuelle, le Département n'a pas encore répondu favorablement à la demande. Néanmoins, avant de transformer cette route en voirie communale, le Conseil Général devrait remettre la route en bon état, en réalisant des travaux de réaménagement.

RD 40 : il est constaté que cette route ne joue pas véritablement son rôle de contournement qu'il lui était dévolu à la construction. Les comptages montrent que la circulation n'est délestée qu'à 50%. La ville demande au département des aménagements sur cette voie pour y fluidifier la circulation : retrait de bandes rugueuses, amélioration de la signalisation ...

Néanmoins, au-delà du réaménagement de la voirie qu'il y a lieu de définir en relation étroite avec les habitants, tout le monde s'accorde sur le fait qu'ils ne peuvent résoudre les problèmes liés à l'incivisme et au non respect du code de la Route.

Il s'avère nécessaire de supprimer la circulation des poids lourds qui n'approvisionnent pas le Vieux-pays, de diminuer les excès de vitesse et de discipliner le stationnement, autant de règles dont le respect relève d'un comportement citoyen.

Celui-ci fait l'objet d'un large débat :

Certains habitants pensent que le nombre de places de stationnement dans le quartier est insuffisant, alors que d'autres constatent que certains parkings sont souvent vides. Une habitante souhaite que la verbalisation des conducteurs qui stationnent sur les trottoirs soit systématique, car ces conducteurs mettent en danger la circulation des passants (ex. rue L. Eschard) alors que d'autres préconisent une verbalisation sélective (uniquement ceux qui sont devant des bateaux) ou des initiatives de sensibilisation comme une « journée de la citoyenneté ».

La lutte contre l'incivisme ne peut pas être l'affaire de la seule police municipale, il faut pouvoir échanger entre voisins et entre automobilistes sur ce problème.

Afin d'être dans une démarche dynamique de recherche de solutions pour mieux vivre ensemble dans le quartier, il a été convenu de se réunir en groupes de travail précisément pour parvenir à un consensus sur les décisions à prendre, car la question du stationnement et de la verbalisation est apparue, partout dans la ville, comme très polémique.

Toutes ces questions restent ouvertes et méritent d'être développées lors des prochaines séances de l'atelier « Transports publics, voirie et circulation ».